



LETTRE OUVERTE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Fort-de-France, le 30 mars 2020

Monsieur le chef de l'Etat,

Face aux perspectives désastreuses de l'évolution du coronavirus ;
Face à l'insuffisance structurelle des dispositifs médicaux dans notre pays ;
Face à nos particularités sanitaires et médicales particulièrement aggravées par le scandale du chlordécone ; la forte prévalence du diabète, de l'hypertension artérielle, des cancers du sein et de la prostate, du nombre de trait drépanocytaires, des épidémies saisonnières de la dengue, du zika ou du chikungunya... ;
Face aux prévisions épidémiologiques qui s'inscrivent dans des perspectives très graves : 180 000 contaminés, 10 000 formes graves, 2 500 décès... ;
Face aux limites de nos moyens logistiques et matériels de soins et de protection qui démontrent notre incapacité à faire face une telle accélération de l'épidémie (courbe ascendante et exponentielle du nombre des malades à l'instar de la France hexagonale, avec un nombre de cas attestés qui double presque tous les trois jours) ;
Face à l'évidence d'une catastrophe dont l'ampleur se confirme ;

Nous,

Parlementaires de la Martinique,

Soutenons sans réserve les initiatives des chercheurs et médecins du collectif « Initiative Citoyenne Chercheurs et Médecins MARTINIQUE COVID-19 » et de tous nos professionnels de santé qui militent pour « un étalement de la courbe » des malades afin de mieux en maîtriser les conséquences.

Exigeons la mise en place immédiate des actions suivantes :

1. **Dépistage généralisé de notre population** avec l'appui des laboratoires locaux ;
2. **Confinement sélectif des COVID positifs ;**
3. **Isolement des sujets-contacts ;**
4. **Réquisition de locaux** pour l'installation de sites intermédiaires d'accueil, équipés et fonctionnels (hôtels, écoles, gymnases ...) avec une mise à disposition de moyens logistiques ;
5. **Augmentation rapide des moyens de protection pour le personnel de santé** mais aussi pour ceux qui sont en première ligne du fait de leurs fonctions (masques, gants, blouses et sur-blouses ...);
6. **Garantie des moyens financiers et opérationnels** pour la mise en œuvre immédiate de ces opérations ;
7. **Renforcement des initiatives citoyennes** de résistance et de résilience qui dans chaque commune s'organisent.

Nous mesurons l'importance et les enjeux liés à cette crise sanitaire sans précédent.

Notre population a montré par le passé sa capacité à surmonter les grands malheurs de notre histoire. C'est en unissant nos forces : solidarités créatives, initiatives individuelles et collectives, mobilisation communale et moyens garantis par la puissance publique que nous vaincrons.

Mais c'est surtout par des renforts inauguraux, massifs, immédiats et concrets, que l'on dotera la mobilisation martiniquaise des énergies de la confiance et de l'espoir.

Les Députés

Serge LETCHIMY

Josette MANIN

Manuëla KECLARD-MONDESIR

Jean-Philippe NILOR

Les Sénateurs

Maurice ANTISTE.

Catherine CONCONNE